



ASSOCIATION PERKINS-SUR-LE-LAC

JUIN 2008 - BULLETIN

2007-2008

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION

Président

Raymond Guénette 613-241-8062 résidence
819-671-7696 chalet

Vice-Présidente

Kim Courtney-Wilson 819-671-5221 résidence

Secrétaire

Joseph De Koninck 613-565-6129 résidence
819-671-2643 chalet

Trésorier

David Hodgkin 819-671-0249 résidence

REPRÉSENTANTS DES LACS

Lac Barnes

Donald Stanley

613-830-1724 r
819-671-9945 c

Paul Strigner

613-746-0647 r
819-671-8099 c

Lac Bataille

Mario Boucher

819-671-8457 r

Norm Cadieux

613-830-4868 r

Joseph De

Koninck

613-565-6129 r

819-671-2643 c

Constance Hudak

613-761-9419 r

819-671-3094 c

Thérèse Lauzon

819-671-2633 c

Lac Corrigan

Henry Brown

613-725-7673 r

Lac Des Épinettes

Gregory Hill

613-744-6710 r

Lac Louise

Raymond

Guénette

613-241-8062 r

819-671-7696 c

Claire Trépanier

819-671-9240 c

Lac Maskinongé

Claude Bergeron

819-671-0501 r

Lac Rhéaume

Tony Bernard

613-737-4899 r

819-671-6547 c

Kim Courtney-

Wilson

819-671-5221 r

David Hodgkin

819-671-0249 r

Mark Mongeon

819-671-1422 r

Richard Murphy

613-565-8111 r

819-671-3709 c

Emile

Zidichouski

613-591-0075 r

819-671-3978 c

Lac La Truite

Chris

Hemmingway

819-671-8084 r

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Notre qualité de vie au lac...

Pour vous, nous travaillons à la maintenir!

L'année dernière je vous parlais des défis auxquels font face nos lacs et beaucoup d'autres endroits - défis résultant de l'augmentation de la population et des activités. Jusqu'ici la communauté sous la bannière de PSSL s'en ait bien tirée puisque nous pouvons encore jouir d'une haute qualité de vie et nous plaçons un très grande priorité dans la surveillance et le contrôle des impacts sur la nature et l'eau qui nous entourent.

Cette activité de surveillance et de contrôle de l'environnement a été la plus haute priorité durant la dernière année et notre focus a été de mieux organiser notre habileté à le faire. Je suis heureux de vous transmettre qu'un plan de travail logique et rigoureux a été élaboré par le comité de l'environnement dirigé par Chris Hemmingway et ce groupe travaille en étroite collaboration avec Claude Bergeron qui est notre liaison à la Fédération des Lacs de Val-des-Monts qui a été notre appui majeur dans les domaines critiques tel que l'évaluation de la qualité de l'eau, etc. J'aimerais remercier Messieurs Hemmingway et Bergeron pour leur excellent travail. Nous ne voulons oublier la nouvelle réglementation du gouvernement provincial en matière de phosphores ainsi que les mesures mises en place afin de rétablir l'équilibre de la qualité de l'eau à travers la province. Le travail de citoyens et de groupes tel que le nôtre doit profiter de ce momentum.

Des remerciements à Kim Courtney qui dirige le comité des propriétés et de leurs litiges - travail hautement important à cause de tout ce qui est relié à la documentation et la mise à jour de plusieurs parcelles de terrain qui sont la propriété de PSSL. Comme rappel, ces propriétés se composent en grande partie de chemins privés, ce qui veut dire que vous allez apprécier la vigilance en ce qui concerne les accès à plusieurs de nos propriétés. C'est sérieux!

Enfin, remerciements à Constance Hudak et son équipe d'écrire et de produire ce Bulletin et d'autres communications ainsi qu'à David Hodgkin notre trésorier. David continue à contribuer grandement à PSSL non seulement à titre de trésorier mais comme source de connaissances corporatives.

Notre habileté à maintenir notre momentum et de compléter notre plan d'action dépend cependant, sur la bonne volonté, les connaissances et l'aide de chacun. Le temps de votre exécutif et le temps sur divers comités n'est pas rémunéré et est donné avec plaisir afin de conserver la beauté qui nous entoure. Nous avons besoin de l'aide de d'autres propriétaires bénévoles et je vous demande de nous donner quelques heures par mois et de siéger sur divers comités. D'autres informations du plan d'action des comités et ce qui est exigé afin de les actualiser vous seront fournis à l'**Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra le 20 juillet, 2008**. Veuillez noter : en cas de pluie la réunion se tiendra le même jour le 20 juillet, à la bibliothèque municipale, salle J.A. Perkins.

Au plaisir de vous rencontrer à l'AGA et si vous avez des questions vous pouvez m'appeler directement ou par l'entremise du site web de l'association au : info@psll.ca
R.P. Guénette - Président

ASSEMBLÉE ANNUELLE

S.V.P. Soyez présents à l'Assemblée annuelle qui débutera à 9 h 30, le dimanche 20 juillet 2008, à la plage du lac Bataille. **NOTEZ** – en cas de pluie l'assemblée se tiendra à la même heure, le même jour à la bibliothèque municipale de Perkins à la salle J.A. Perkins. La bibliothèque est située dans le village de Perkins non loin du Marché Richelieu. *S.V.P. FAIRE PARVENIR VOTRE COTISATION PAR COURRIER AVANT L'ASSEMBLÉE.* Ceci nous permet d'accélérer l'inscription et votre diligence serait appréciée. L'Association vous offre un BBQ à la fin de la rencontre.

ACCÈS POUR LE LANCEMENT DES BATEAUX

Tous nos lacs dans le domaine sont privés et n'ont pas d'accès public. Cette année la fermeture de la barrière à la rampe d'accès du lac Bataille coïncidera avec la saison de la pêche à la truite c.à.d. du 25 avril au 14 septembre. Si vous devez mettre votre bateau à l'eau ou le sortir durant cette période s.v.p. appeler une des personnes énumérées ci-dessous.

Cependant, avant d'appeler vérifier cette aide mémoire :

- par courtoisie pour nos bénévoles qui ont une clef, faites vos démarches 24 heures à l'avance
- si vous n'êtes pas un membre de PSL, des frais de 10.00\$ comptant seront exigés comme frais de service
- il n'y a pas de frais pour les membres en règle
- **les motos marines ne sont pas acceptées à la rampe de lancement**
- **vérifiez et videz l'eau de la cale de votre embarcation avant votre arrivée au lac !**

Vous pouvez contaminer l'eau du lac avec des myriophylles que vous auriez recueillies par inadvertance dans d'autres eaux.

Les bénévoles suivants ont une clef :

Paul	819-671-4090	Louise	819-671-8383
Odette	819-671-3419	David H.	819-671-0249
Denis	819-671-2633	David K.	819-671-8377
Irma	819-671-1333		



BONNE NAVIGATION!

COLLECTE DES ORDURES - MATIÈRES RECYCLABLES

POUR LA PÉRIODE ESTIVALE

Du 24 avril au 30 sept. à chaque semaine le mercredi, cependant les matières recyclables sont recueillies à toutes les deux semaines en alternances, c.a.d. le 4 juin, 18 juin, etc. jusqu'au mois de septembre.

POUR LA PÉRIODE HIVERNALE

Du 1er October, les ordures seront recueillies à toutes les deux semaines en alternance avec la collecte des matières recyclables.

Note: Veuillez vous référer à l'horaire qui vous a été remis avec le compte de taxes 2008.

ORDURES

ACCEPTÉES

- Ordures ménagères en général dans des sacs, poubelles ou un contenant conforme
- Gros articles encombrants tel que : les réfrigérateurs, sofas, lits...



PNEUS

Les pneus peuvent être déposés à l'un des deux garages municipaux, soit:

- 1) Garage Déziel: 93, route du Carrefour
- 2) Garage Oakley-Carey: 1570, route du Carrefour

Vous pouvez consulter l'horaire et le règlement concernant les ordures ménagères et les matières recyclables sur le site web de la Municipalité au: www.val-des-monts.net ou au 819-457-9400

MATIÈRES RECYCLABLES

ACCEPTÉES

- Papier de tout genre, pots, bouteilles, plastiques, contenants de tout genre, sacs en plastique, cannettes de tout genre, aluminium...Le tout doit être propre.

REFUSÉES

- Matières recyclables
- Résidus domestiques dangereux tels que : peinture, huile, bonbonnes de propane, gaz...
- Matières compostables telles que : feuilles, branches, gazon...
- Matériaux de construction tels que : béton, briques, contre-plaqué...

REFUSÉES

- Aucune autre matière n'est acceptée tel que : les ordures, les matériaux de construction, les résidus domestiques dangereux, les pneus, les matières compostables et styromousse.

PROTÉGEZ VOS ORDURES DES ANIMAUX

Déposez vos sacs ou poubelles dans vos conteneurs autant que possible ou dans des poubelles dont le couvercle est retenu pas un élastique <<bungee>>. Sinon, vous aurez des visiteurs non désirés et vous aurez à ramasser vos ordures répandues un peu partout. Tâche très désagréable!

VOTRE MEILLEURE AFFAIRE EN VILLE POUR 11 SOUS PAR JOUR!

L'an dernier votre Exécutif a fait appel aux propriétaires de changer les statistiques des adhésions. Nous jouissons tous de propriétés qui valent des milliers de dollars et qui augmentent en valeur chaque année. Cette évaluation grimpeante n'est pas seulement l'effet de la demande, mais est en fonction d'une demande de propriété qui a une histoire et une probabilité future pour de l'eau de qualité et un environnement sain et plaisant. Cette histoire et ce futur prévisible est dans les mains de PSLL et le travail de ces bénévoles tel que décrit dans l'ensemble de ce Bulletin.

En 2006 seulement 220 de vos voisins sur un total de 485 propriétaires avaient choisi d'adhérer à PSLL. Une participation d'environ 44% était vraiment décourageante. L'image pour nos lacs en 2007 s'est améliorée considérablement et nous avons atteint le 58%.

Voici le portrait par lac :

	Membres	Propriétaires	% Payés
Barnes	36	68	53%
Bataille	110	177	62%
Rhéaume	108	174	62%
Autres lacs	31	71	44%
Total	285	490	58%



Les frais d'adhésion donnent aux participants une panoplie de bénéfices tangibles et intangibles. Alors – s.v.p. considérez payer vos frais d'adhésion cette année et encouragez vos voisins et les non membres à le faire aussi. Pour 11 sous par jour les membres recevront :

- Une communication régulière (le bulletin PSLL et le site web au info@psll.ca)
- Une évaluation minutieuse de la qualité de l'eau de nos lacs et suivi (depuis 2002)
- Une participation à la Fédération des lacs de Val-des-Monts
- L'ensemencement de poissons depuis 1989
- La distribution printanière d'arbustes (600 cette année)
- Une remise monétaire aux divers comités de chemins privés
- L'installation des affiches '*défense de chasser*' en collaboration avec les propriétaires avoisinants
- Lobbying pour l'amélioration des routes du Domaine, cueillette des ordures, la route 366, le programme d'inspection des réservoirs septiques et eaux usées
- La promotion de la protection et la régénération des rives
- La navigation sécuritaire et le règlementation de la vitesse
- L'acquisition de la plage du lac Bataille, rampe de lancement pour bateaux, le contrôle de l'accès pour le public et la protection des droits des villégiateurs non riverains
- La représentation légale afin de protéger nos acquis

Votre propriété et votre tranquillité d'esprit valent sûrement \$40.00. S.V.P. renouvelez votre adhésion et encouragez vos voisins à faire de même.

Si vous avez des suggestions afin d'augmenter ou d'améliorer notre membership, vos idées sont les bienvenues.

Votre association n'est pas un club social mais une mini-entreprise!

***Ne reportez pas le paiement de votre cotisation
Faites-le maintenant! Nous en avons besoin!***

Merci!

ENSEMENCEMENT DE POISSONS - CE QUI EST BON ET CE QUI EST MAUVAIS

Certains ont demandé à l'association à savoir si l'ensemencement de poissons a un impact sur nos lacs, et si on devrait continuer d'ensemencer avec la truite arc-en-ciel ou d'essayer une autre espèce. Une question aussi posée est celle qui demande pourquoi l'association dépense une importante partie de notre revenu annuel sur quelque chose qui semble bénéficier à une minorité de propriétaires – les pêcheurs.

environnemental sur
autre espèce.



L'introduction de poissons, soit accidentellement ou intentionnellement, a et continuera d'avoir un impact sur l'écologie de nos lacs. Certains des premiers propriétaires/résidents se souviennent des jours où ils prenaient de la truite grise ainsi que d'autres espèces de poissons qu'on ne voit plus dans nos lacs. D'autres soulignent des changements dans les espèces d'organismes aquatiques qui habitent nos lacs. Certains de ces changements sont le résultat d'autres activités humaines ou de processus naturels, mais l'ensemencement de poissons a certainement joué un rôle.

On peut avancer l'idée que d'une perspective écologique, grâce au programme d'ensemencement, les lacs ont atteint un niveau d'équilibre. Puisque les truites arc-en-cielensemencées généralement ne se reproduisent pas dans nos lacs, l'ensemencement du même nombre de poissons chaque année maintient la population de poissons au niveau maintenant établi (N.B. le comité d'environnement étudie la faisabilité d'ensemencer avec d'autres espèces de poissons). Si l'on arrête le programme d'ensemencement, on verra peut-être des changements dans le nombre de poissons et d'organismes aquatiques puisqu'il y aura moins de compétition pour la nourriture et l'espace. Par contre, tant que l'on ensemence, il y a toujours le risque, bien que minime, qu'on apporte des maladies aux poissons ou que l'on produise une invasion de plantes aquatiques ou d'espèces de poissons indésirables etc.

Vu ce danger, le comité d'environnement continuera le contrôle et la gestion de l'ensemencement de poissons.

Quand les individus prennent l'ensemencement entre leurs mains, le potentiel de dommage environnemental monte en flèche.

Les individus prennent des poissons dans plusieurs lacs et les transportent dans l'eau de ces lacs et on déverse le tout dans nos lacs ! Des plantes et des organismes aquatiques peuvent être introduits involontairement et faire des ravages à l'écologie d'un lac, sans mentionner la valeur immobilière de votre chalet ou résidence. Parlez du problème myriophylle aux résidents du Lac St. Pierre!

Même s'il y a toujours un risque à l'ensemencement d'un lac, nous croyons que le risque potentiel est beaucoup moindre si l'ensemencement est entrepris par l'association au nom de ses membres. Nous nous assurons de la légalité du permis d'ensemencement, que le programme est surveillé et que le poisson est le produit d'une pisciculture agréée. S'assurer que l'ensemencement de nos lacs se déroule de façon responsable est au bénéfice de tous, et non seulement des pêcheurs.

Si vous voulez en connaître davantage sur les 'pours' et les 'contres' du programme d'ensemencement de poissons, ou si vous voulez vous prononcer sur ce sujet, assistez à l'Assemblée Générale Annuelle le 20 juillet, 2008.

Entretiens, si vous désirez plus d'information, visitez le site web PSLL afin de lire le compte rendu du programme d'ensemencement par France Joncas en 2004 ainsi que pour trouver des liens pour d'autres renseignements pertinents.

Bonne pêche mais n'oubliez pas votre permis!

PSLL - QUI SOMMES NOUS?

L'Association des propriétaires PSLL représente presque 500 propriétaires répartis sur neuf lacs. Ces lacs, en ordre décroissant de superficie sont : Rhéaume, Bataille, Maskinongé, Louise, Barnes, Corrigan, Des Épinettes, Chevreuil et Truite. Les propriétaires peuvent se venter que chaque matin le soleil se lève sur nos propriétés avant même de toucher une partie de la Floride. Notre longitude nous aligne avec Cap Hatteras (Caroline du nord), Exuma au Bahamas et Lima au Pérou. Bien que nous ne puissions pas nous comparer à l'altitude de Lima, aucune partie du domaine PSLL n'est inférieure à 200 mètres au dessus du niveau de la mer. Comparativement, le village de Perkins se situe à 120 mètres et la rivière des Outaouais à la colline parlementaire est à 42 mètres au dessus du niveau de la mer. Le débit d'eau, à partir de nos lacs jusqu'à son arrivée à la rivière des Outaouais, tombe de trois fois la hauteur des chutes Niagara. Vue notre passion pour notre coin de paradis et que son eau touche tant de gens, nous sommes toujours inquiets de la qualité de l'eau. Depuis cinq ans nous faisons régulièrement des tests d'eau afin d'évaluer la concentration de phosphore, la transparence de l'eau et la présence de coliformes fécaux (E-coli) dans tous nos lacs. Les résultats sont fournis aux propriétaires à chaque année et les écarts sont suivis de près. Notre vigilance assure la présence de l'eau de classe A pour les loisirs et la natation et ce avec de faibles niveaux de phosphore. À mesure que la population augmente, notre vigilance s'accroît ainsi qu'un effort de conscientisation des propriétaires afin d'éviter l'utilisation des phosphates et de les remplacer par des produits biodégradables et des produits écologiques. L'Association PSLL continue de prioriser l'environnement et la communication. Nous remercions les bénévoles pour leurs efforts continus et leur participation. En jetant un regard sur l'année 2007, nous sommes fiers de l'augmentation des adhésions à notre association et nous travailleront fort à maintenir ce rythme en 2008.



MUNICIPALITÉ DE VAL-DES-MONTS

1 ROUTE DU CARREFOUR, VAL-DES-MONTS (QUÉBEC) J8N 4E9
TÉLÉPHONE: 819 457-9400 - TÉLÉCOPIEUR: 819 457-4141

Aux membres de l'Association Perkins-sur-le-lac

J'aimerais remercier les membres et l'Association d'aider la Municipalité à atteindre ses objectifs en matière d'environnement. Nous pouvons faire une différence lorsque nous travaillons ensemble.

Élections

Les prochaines élections municipales se tiendront en novembre 2009. Les limites des quartiers électoraux sont présentement en révision et sujet à l'approbation du gouvernement du Québec. Les résidents seront avisés des changements dès leur approbation.

Feu

Une personne qui volontairement ou involontairement cause un feu, sera accusée et mise à l'amende pour les dépenses encourues pour éteindre le feu. Le feu peut détruire des propriétés, les régions sauvages et des vies. Ce sont nos régions sauvages, mais il faut se rappeler, que ces régions appartiennent à notre faune aussi. Vous pouvez obtenir un permis pour feu à la municipalité.

Chemins

Les plaintes concernant les chemins doivent être faites à la municipalité ou à votre conseillère municipale. S.V.P. ne pas vous adresser au personnel des garages municipaux.

Le quartier 3 devrait bénéficier de subventions pour l'amélioration des routes durant l'été 2008 et l'été 2009. Je ne peux dévoiler les détails car le conseil municipal n'a pas encore adopté les programmes ni les dépenses....

Les algues bleues (cyanobactéries)

À l'intérieur de la municipalité de Val-des-Monts, certains lacs ont connu des épisodes de contamination aux algues bleues à l'automne 2007. Les lacs touchés sont: McMullen, Saint-Pierre, McGregor ainsi que Mud Bay.

Une des causes principales des fleurs d'eau de cyanobactéries est la forte concentration de phosphore dans l'eau ainsi que la dégradation de l'eau causé par l'érosion du rivage, les réservoirs septiques inadéquats etc. Tous sont des facteurs qui concernent votre Association et qui sont présentés dans ce Bulletin. En plus, je vous rappelle que l'utilisation de fertilisants et pesticides est prohibée dans Val-des-Monts. Cette décision du conseil municipal s'inscrit dans une volonté d'assurer une meilleure protection des lacs, des rivières etc., dans le but de réduire l'apport de phosphore dans l'environnement.

Il est possible de rapporter la présence de cyanobactéries en contactant le bureau de la Direction régionale du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, (MDDEP) au 819 772 3434.

Vous pouvez également obtenir de plus amples renseignements à ce sujet en vous rendant sur le site internet au : www.menv.gouv.qc.ca

Margaret C. Carey
Councillor of Ward #3
Tel: 819-671-3278
Fax: 819-671-7480
Courriel: mccarey@storm.ca

NOS LACS - CE QUI ENTRE Y DEMEURE-DEVENEZ ÉCOLO

Saviez-vous que le savon Cascade contient 1 gramme de phosphore par cuillère à thé ? Alors, si vous utilisez votre lave-vaisselle une fois par jour et utilisez de 2 à 6 cuillères à thé de savon à vaisselle, vous ajoutez 700 à 2100 grammes de phosphore par famille, par année. Bien que les fertilisants soient maintenant interdits, les conséquences de l'utilisation d'un détergent à lave-vaisselle régulier est aussi dommageable et cause des dommages significatifs à nos lacs. Tous les phosphores utilisés dans n'importe quel produit se rendent dans les lacs et promouvoient la croissance de mauvaises herbes et d'algues.

QUE POUVEZ-VOUS FAIRE? Utilisez des produits biodégradables qui sont disponibles dans la plupart des magasins incluant ceux de Val-des-Monts. Assurez-vous que les produits ne contiennent pas de phosphore!

AUTRES SUGGESTIONS DE PRODUITS ÉCOLOGIQUES FAITS MAISON :

Nettoyant à vitres: Mélanger 10ml (2c.à thé) de vinaigre à 1 litre (1pinte) d'eau chaude. Pour éviter les rayures, assécher à l'aide de papier journal.

Désinfectant: Mélanger 125 ml (1/2 tasse) de borax dans 4 litres (1gallon) d'eau chaude pour désinfecter et désodoriser (cette recette est utilisée dans les hôpitaux).

Nettoyant tout usage: Mélanger 125 ml (1/2 tasse) de vinaigre et 65ml (1/4 tasse) de bicarbonate de soude dans 2 litres (1/2 gallon) d'eau. Ranger et garder.

Nettoyant non abrasif: Saupoudrer une éponge ou un linge humide de bicarbonate de soude pour nettoyer les comptoirs, éviers, baignoires, fours et fibre de verre.

Nettoyant pour le four: Mélanger 65 ml (1/4 tasse) de bicarbonate de soude et 30 ml (2c. table) de sel. Ajouter assez d'eau chaude pour former une pâte. Laissez la pâte reposer 5 minutes. *Mise en garde : Ne pas enduire le filage ou les éléments chauffants.*

Nettoyant pour cuvette: Verser 65 ml (1/4 tasse) de bicarbonate de soude dans la cuvette et ajoutez du vinaigre. Laissez reposer 1/2 heure. Brossez la cuvette.

Mise en garde : Bien indiquer le nom du produit sur le contenant et garder hors de la portée des enfants. Il ne faut pas utiliser les produits nettoyeurs faits à la maison mélangés avec les produits commerciaux car les réactions qu'ils pourraient causer sont imprévisibles.

Si vous n'êtes pas le genre qui aime préparer vos propres produits de nettoyage, ne vous en faites pas, de nos jours, être écologique est très populaire. Comme résultat, vous trouverez **beaucoup de magasins en Outaouais, qui ont la version écologique de vos produits préférés. À LA PROCHAINE RÉUNION ANNUELLE, CONSULTEZ LA TABLE 'ENVIRO' et appréciez une sélection de ces produits et les commentaires positifs de leur rendement!**

La population de nos lacs change de villégiateurs de fin de semaine et vacanciers à celle de résidents permanents et villégiateurs saisonniers. Nos lacs ne peuvent pas soutenir l'impact des pratiques de la ville à la campagne lorsqu'il s'agit de produits chimiques. Les villes possèdent de vaste centre de traitement des eaux, nous n'en avons pas! Merci de penser et d'agir écologiquement!

LA RIVE ET LE LITTORAL: ZONES PROTÉGÉES

Ces milieux sont essentiels à la santé d'un plan d'eau. C'est pourquoi ils sont protégés par des lois et règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.

De façon générale, le déboisement et les constructions en rive ne sont pas permis, de même que les murs de soutènement, le remblayage et le dragage dans le littoral. Les quais avec caissons de roches ou de béton sont également proscrits.

Informez-vous auprès de votre municipalité et des ministères concernés et assurez-vous d'avoir toutes les autorisations requises avant d'effectuer des travaux près de l'eau.

La prévention reste le moyen le plus efficace d'éviter des dommages à votre lac ou à votre cours d'eau.

CONSULTEZ AVANT D'AGIR

MIEUX CONNAÎTRE SON MILIEU RIVERAIN

La rive est la bande de terrain bordant les lacs et les cours d'eau. Elle marque la transition entre le milieu terrestre et le milieu aquatique et débute là où se termine le littoral. Elle est caractérisée par la présence de végétation riveraine, arbres, arbustes et plantes herbacées, qui jouent un rôle crucial de protection du plan d'eau.

Le littoral est une bande qui s'étend de la rive vers le centre du lac ou du cours d'eau. Elle débute à la limite atteinte par les eaux lors de la crue.

UNE RIVE EN SANTÉ:

- Retient les sédiments et les éléments nutritifs avant qu'ils n'atteignent le plan d'eau. Elle permet de conserver la qualité de l'eau et de pratiquer des activités aquatiques dans une eau saine.
- Préviend l'érosion des berges. Les racines des plantes riveraines forment un treillis serré qui offre une résistance mécanique efficace contre l'érosion provoquée par les vagues et les glaces. Une rive en santé est beaucoup plus efficace que les aménagements de protection comme les enrochements et les murets de bois ou de béton.
- Fournit de l'ombre qui réduit le réchauffement de l'eau du littoral. Une eau trop chaude favorise la croissance excessive des algues et fait fuir les espèces de poissons intolérants à la chaleur.
- Constitue un excellent habitat pour la faune et la flore: consacrez moins de temps et d'argent dans l'entretien paysager et investissez dans des guides d'identification et des jumelles afin de mieux connaître la nature que vous devez protéger.

LE COMITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

Conscient de l'impact que l'environnement local joue sur les plaisirs saisonniers et la valeur foncière de nos propriétés, nous réalisons l'importance de bien le protéger. L'association a donc formé le comité de l'environnement. Ce comité a identifié deux objectifs principaux :



- Protéger et améliorer le milieu écologique de Perkins-sur-le-lac;
- Sensibiliser les propriétaires de PSLL en matière de préoccupations environnementales, permettant ainsi de maintenir la valeur foncière ainsi que de pouvoir continuer à jouir des plaisirs que l'environnement nous procure.

Afin de réaliser ce mandat, nous abordons une gamme d'activités et de dossiers incluant le programme d'échantillonnage de la qualité de l'eau, tout en étudiant l'impact de l'ensemencement de poissons, la santé de nos lacs et forêts et la promotion de produits écologiques. L'année dernière le comité a coordonné la distribution et la plantation de 900 arbustes. Considérant l'importante gamme d'activités de ce comité, une panoplie d'expertises de bénévoles est nécessaire. Tous les bénévoles sont les bienvenus. Vous êtes-vous déjà demandé pourquoi tant de nos bouleaux et de nos peupliers meurent ? Quels sont les produits écologiques disponibles et fonctionnent-ils ? Est-ce que l'ensemencement de poissons a un impact sur nos lacs ? Trouvez la réponse à ces questions et à beaucoup d'autres sur notre site web (psll.ca) ainsi qu'à notre Assemblée Générale Annuelle (AGA).

**VENTE DE GARAGE
À LA PLAGE DU LAC BATAILLE
JUILLET 5, 2008 (le 6 juillet en cas de pluie)
8h à 14h**

**APPORTEZ VOTRE PROPRE TABLE/gardez vos profits
ou faites-en don à PSLL**

**GRATUIT POUR LES MEMBRES
10\$ POUR LES NON MEMBRES**

Nous n'accepterons pas les gros articles tels cuisinière, frigo, sofa, bateau etc., cependant un tableau d'affichage sera disponible pour annoncer vos articles.

**Information: Louise Lemieux at
819 671-8383**

On recherche des livres, jeux et petits appareils. Chaque article vendu, donné ou échangé est un item de moins pour les déchets.

Venez, échangez et amenez les autres!

Nous pouvons recueillir vos dons si nous sommes avisés au moins 5 jours avant la vente.

**Merci aux gens qui ont donné leurs profits
ou des articles pour la vente de garage
PSLL 2007. Merci de votre générosité!**

LE SITE INTERNET PSLL - CONCOURS DE PHOTOS!

Le site web de l'Association psll.ca est un merveilleux outil de référence et d'information. Avec son *nouveau look* grâce à notre 'Web Master' France Joncas, vous y trouvez une foule d'information sans oublié de mentionner les photos gagnantes du concours de l'année dernière. Bravo aux gagnants :

- Catégorie embarcations : Paul Bertelmann avec son bateau solitaire dans le ponceau entre Bataille et Rhéaume – spécial avec ses formes géométriques
- Catégories de la flore : David Kearn nous a transmis des réflexions de lacs, arbres et eau par des formes spectaculaires
- Catégorie de la faune : Paul Bertelmann a saisi la beauté de nos huards qui pourrait faire compétition à la revue de Canadian Geographic



FÉLICITATIONS À NOS GAGNANTS ET PARTICIPANTS!

**6ÈME JOURNÉE DE LA QUALITÉ DE L'EAU À VAL-DES-MONTS 12 JUILLET
2008**

*La Fédération des Lacs de Val-des-Monts ouvre ses portes aux citoyens
et villégiateurs dans le cadre de sa journée annuelle de la qualité
de l'eau*

Cette sixième journée annuelle de la qualité de l'eau se tiendra samedi le 12 juillet à 10h à la bibliothèque municipale, salle J.A. Perkins.

La journée de la qualité de l'eau est une initiative de la Fédération des Lacs de Val-des-Monts. La mission de cet organisme sans but lucrative est d'améliorer la qualité de l'eau des lacs de Val-des-Monts en visant comme résultat une eau propre et claire. Pour ce faire, elle a comme vision de positionner la problématique de la détérioration des lacs au coeur des décisions.

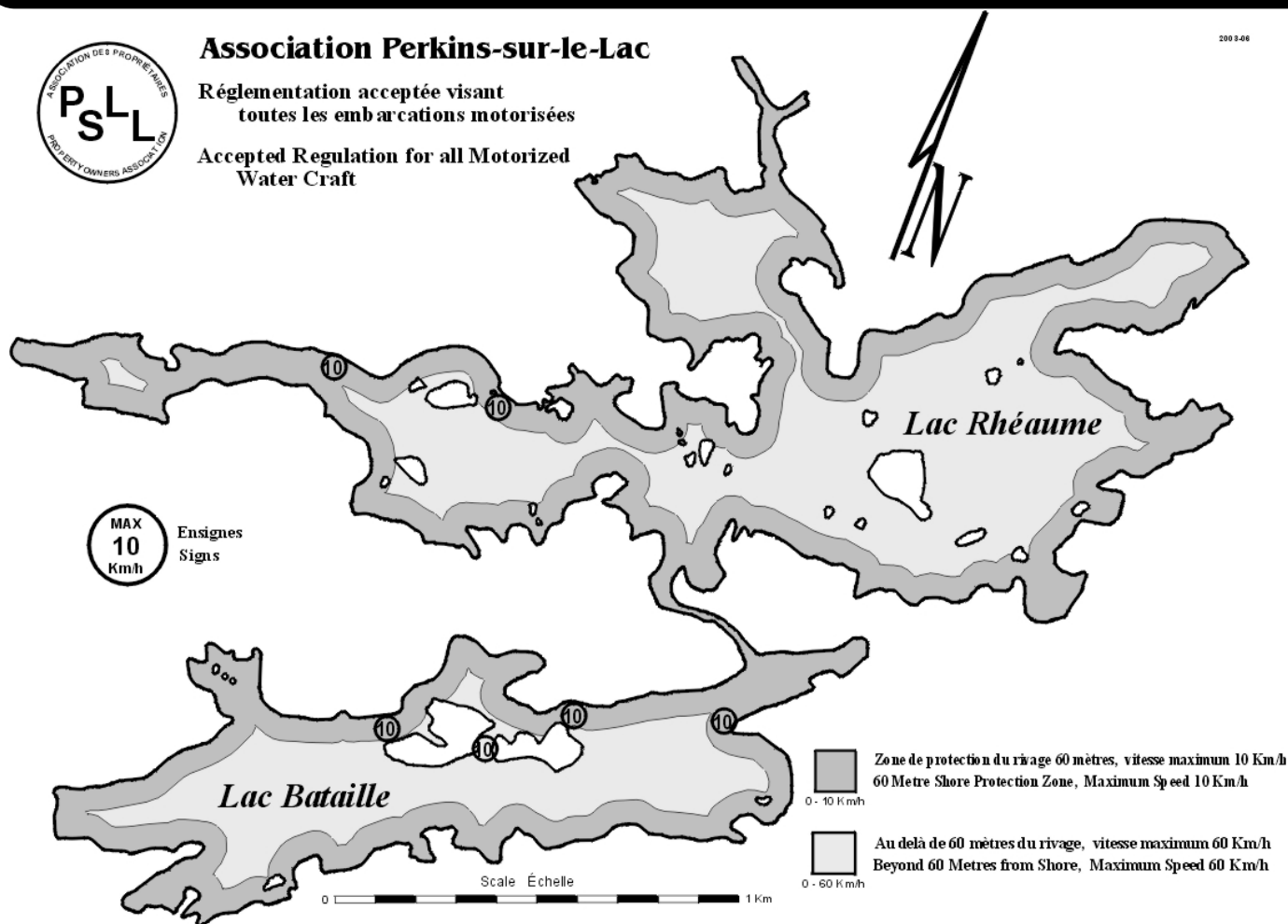


Association Perkins-sur-le-Lac

Réglementation acceptée visant toutes les embarcations motorisées

Accepted Regulation for all Motorized Water Craft

2003-06



LA RÉGLEMENTATION SUR LA SÉCURITÉ NAUTIQUE – LE TEMPS PRESSE!

Afin d'utiliser votre embarcation de plaisance motorisée vous devez obtenir votre carte de conducteur d'embarcation de plaisance avant le 15 septembre, 2009. En effet, tous les opérateurs nés après le 1^{er} avril, 1983, doivent déjà posséder la carte, nonobstant l'âge ou la force du moteur du bateau ou de l'embarcation motorisée. Tous les opérateurs d'embarcations motorisées de moins de quatre mètres ont aussi besoin de la carte.

La carte de conducteur d'embarcation peut être obtenue après avoir complété le cours accrédité par un organisme reconnu par Transport Canada. Afin de connaître un cours offert dans votre région vous pouvez appeler 1-800-267-6687 ou visitez le site suivant pour des informations additionnelles www.examenbateau.com

SÉCURITÉ SUR NOS LACS – ATTENTION AUX AUTRES ET ATTENTION À NOS HUARDS !

Portez toujours votre gilet de flottation ! Conduisez prudemment et soyez courtois envers les autres. *S.V.P. RESPECTEZ LES LIMITES DE VITESSE SUR BATAILLE ET RHÉAUME* tel qu'indiqués sur la carte ci-jointe. La vitesse excessive dans les corridors étroits et dans les baies

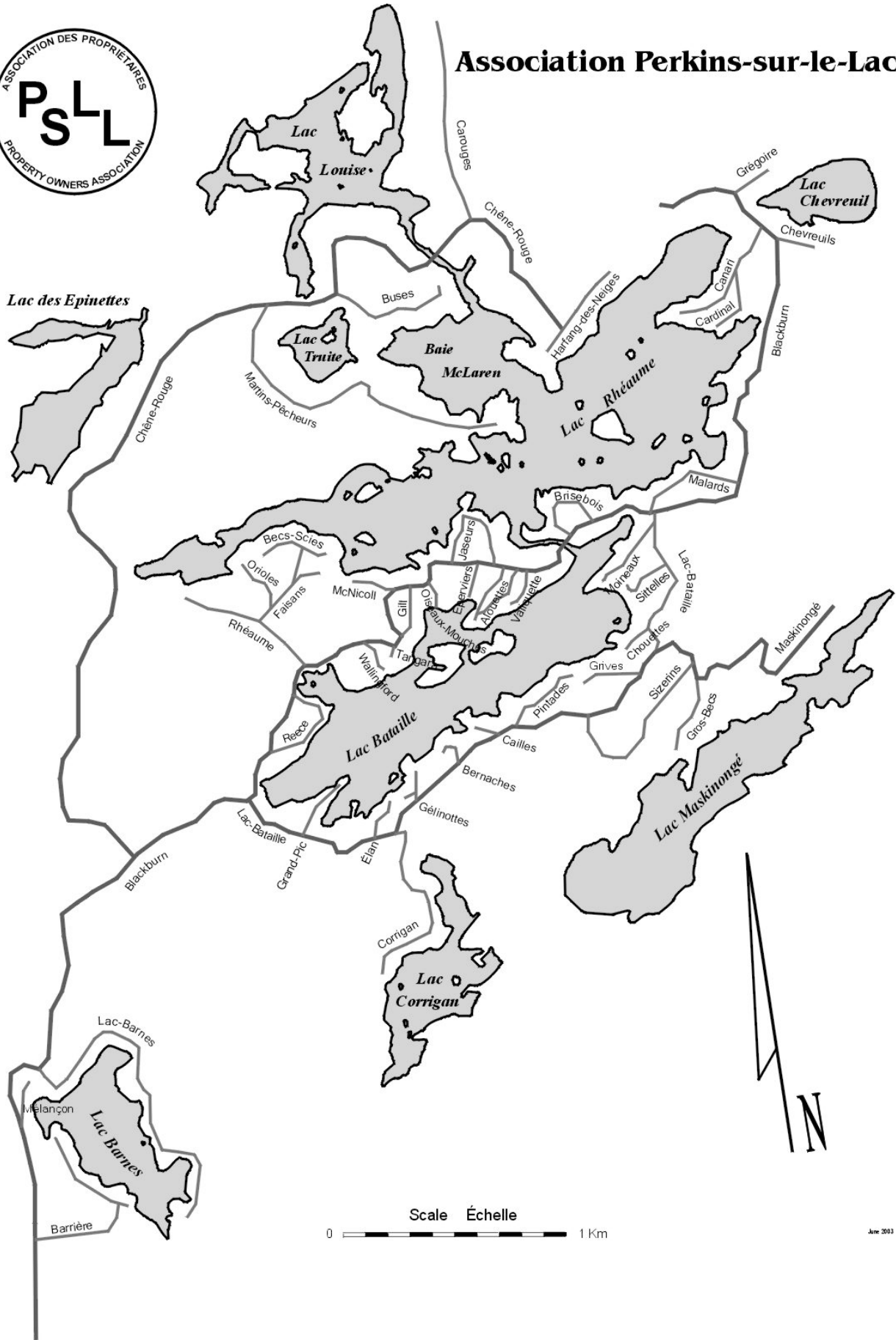
- dérange les propriétaires des sites avoisinants
- endommage les rives et les huards qui couvent
- constitue un danger pour les canots, bateaux à rames et kayaks



La moto marine est à déconseiller et n'est pas appréciée des villégiateurs. Ces embarcations ne sont pas permises à la rampe de lancement au lac Bataille. Si vous utilisez une telle embarcation ou si vous permettez à un membre de votre famille de le faire, S.V.P. faites-le d'une façon sécuritaire en respectant les limites de vitesse et soyez courtois. Conduire une moto marine en cercles répétitifs ou rapidement dans les corridors étroits est dangereux et extrêmement discourtois. Nous souhaitons bénéficier de votre collaboration.



Association Perkins-sur-le-Lac



Association Perkins-sur-le-lac
Numéros de téléphone utiles
Site web : psll.ca

ANIMAUX**Castors :**

- ◆ Trappage en saison (à l'automne après le 30 octobre) :
Mario Boucher 819-671-8457

Chiens et autres animaux domestiques (arrêté municipal n° 03-RM02) :

- ◆ Licences et services (SPCA de l'Outaouais) 819-243-2004

Autres animaux (ours, etc.) :

- ◆ Société de la faune, Gatineau 819-772-3434
- ◆ Braconnage 1-800-463-2191

BERGES

- ◆ Voir la publication intitulée, *Environnement et Urbanisme*
- ◆ Appelé la municipalité (voir Permis de construction)

BOÎTES POSTALES

- ◆ Postes Canada 819-772-4808

BRUIT / NUISANCES

- ◆ Police MRC des Collines 1-888-459-9911

CHEMINS**Municipaux :**

- ◆ Plaintes 819-457-9400
- ◆ Fin de semaine poste 0 ou poste 1

Privés (communiquer avec votre comité local) :

- ◆ Chemin lac Barnes, Kim Poulin 613-739-7322
- ◆ Chalet 819-671-7209
- ◆ Chemin de la Barrière, Paul Strigner 819-746-0647
- ◆ Chemin Pintades, Jean Montgrain 819-671-7545
- ◆ Chemin lac Rhéaume Nord, Daryl Neve 819-725-6933
- ◆ Chemin lac Rhéaume Ouest, David Hodgkin 819-671-0249

EXCURSIONS EN BATEAU**Pour la conduite dangereuse de bateaux :**

- ◆ MRC des Collines Police 1-888-459-9911

FEU**Permis pour faire un feu :**

- ◆ Réception municipale 819-457-9400

HYDRO QUÉBEC

- ◆ Manque de courant 1-800-790-2424
- ◆ Service à la clientèle 819-776-1511

JOURNAUX

- ◆ Ottawa Citizen 613-596-1950
- ◆ Le Droit 613-562-0555
- ◆ Journal l'Envol des Monts 819-671-1502

MUNICIPALITÉ DE VAL-DES-MONTSwww.val-des-monts.net

- ◆ Réception 819-457-9400
- ◆ Conseillère, Margaret Carey 819-671-3278
- ◆ télécopieur 819-671-7480
- ◆ Plaintes 819-457-9400, poste 0
- ◆ Fin de semaine 819-457-9400, poste 1

OISEAUX

- ◆ Centre des oiseaux sauvages 1-613-828-2849

PERMIS DE CONSTRUCTION

- ◆ Municipalité de Val-des-Monts 819-457-9400

PLAGE – Lac BATAILLE**Barrière d'accès (s.v.p. appeler 24 heures à l'avance) :**

- ◆ Paul 819-671-4090
- ◆ Odette 819-671-3419
- ◆ Denis 819-671-2633
- ◆ Irma 819-671-1333
- ◆ Louise 819-671-8383
- ◆ David H. 819-671-0249
- ◆ David K. 819-671-8377

POLICE

- ◆ Appel non urgent 819-457-9911
- ◆ ou appel sans frais 1-888-459-9911
- ◆ Information 1-819-459-2422
- ◆ ou appel sans frais 1-877-459-2422

Urgence : 911**SANTÉ**

- ◆ Clinique (CLSC), 1884 du Carrefour (24h/7) 819-671-3777
- ◆ Hôpital – Gatineau 819-561-8100
- ◆ Hôpital – Hull 819-595-6000
- ◆ Hôpital – Wakefield 819-459-2342

Urgence : 911**RÉSERVOIRS SEPTIQUES / PERMIS / PUBLICATIONS**

- ◆ Municipalité de Val-des-Monts 819-457-9400
- ◆ Vidanges : voir les Pages jaunes sous *fosses septiques – nettoyage*

TÉLÉPHONE**Pour tous services y compris téléphone défectueux, débranchement, etc. :**

- ◆ Clients de Bell Canada – Québec 310-7070
- ◆ Clients de Bell Canada – Ontario 310-2355

ORDURE MÉNAGÈRES / RECLYCLAGE

- ◆ Dumouchel 819-827-9144

FÉDÉRATION DES LACS DE VAL-DES-MONTSwww.federationdeslacs.ca

Avis de Convocation

Notice

ASSOCIATION PERKINS SUR-LE-LAC

**ORDRE DU JOUR
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
Dimanche, le 20 juillet 2008 9 h 30
à la plage du lac Bataille**

Veillez noter : en cas de pluie la réunion se tiendra le même jour le 20 juillet, à la bibliothèque municipale, salle J.A. Perkins.

1. **Adoption de l'ordre du jour**
2. **Adoption du procès-verbal**
 - 2.1 L'AGA du 16 juillet 2007
3. **Rapport du président**
 - 3.1 Bulletin de l'Association
 - 3.2 Mise à jour du dossier Grand-Pic
4. **Rapport du trésorier**
 - 4.1 Les états financiers pour l'année 2007
 - 4.2 Le budget provisoire pour l'année 2008
5. **Revue du plan de travail de l'Association**
6. **Rapport des représentants de lacs**
7. **Environnement**
 - 7.1 Mise à jour de la qualité de l'eau
 - 7.2 L'ensemencement de poissons
8. **Recommandations de l'assemblée au Conseil d'administration**
9. **Élection des membres du Conseil d'administration**
10. **Varia**

SVP apporter cet ordre du jour à l'assemblée

**AGENDA
ANNUAL GENERAL MEETING
Sunday, July 20, 2008 at 9:30am
Lac Bataille Beach**

Note: in the event of rain the meeting will be held on the same day July 20, in the Val-des-Monts municipal library, J.A. Perkins Room in the village.

1. **Approval of the Agenda**
2. **Approval of Minutes**
 - 2.1 AGM of July 16, 2007
3. **President's Report**
 - 3.1 Association Newsletter
 - 3.2 Update of Grand Pic file
4. **Treasurer's Report**
 - 4.1 2007 Financial Statements
 - 4.2 Projected 2008 Budget
5. **Review of work plan of the Association**
6. **Report from Lake Representatives**
7. **Environment**
 - 7.1 Water Quality Update
 - 7.2 Fish Stocking
8. **Recommendations of the Assembly to the Board of Directors**
9. **Election of the Board of Directors**
10. **Other Business**

Please bring this Agenda to the meeting

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE PSLL
PSLL BOARD OF DIRECTORS

Terme des membres du Conseil
PRÉVISION DE ROTATION

Terms of Office for Members of the Board
PROVISION OF ROTATION

Tous les directeurs seront élus par les membres à l'assemblée générale annuelle.

All Officers shall be elected by the members at the annual general meeting.

Tous les termes sont pour une période de deux (2) ans. Afin d'avoir une continuité, le Président et la Secrétaire seront élus une année et le Trésorier sera élu l'année suivante.

All terms are for a period of two (2) years. The President and Secretary shall be elected in one year **and** the Treasurer elected the following year to ensure continuity.

Tous les termes peuvent être renouvelés à la fin du terme.

All terms will be renewable at the end of the mandate.

*Les postes en élection sont indiqués par un astérisque **

*The positions open for election are marked with an asterisk **

COMITÉ EXÉCUTIF/EXECUTIVE COMMITTEE

FIN DU MANDAT/END OF MANDATE

Président(e)/President
Raymond Guénette

Juillet/July 2009

Vice-Président(e)/Vice-President
Kim Courtney-Wilson

*

Juillet/July 2008

Secrétaire/Secretary
Joseph De Koninck

*

Juillet/July 2009

Trésorier/Treasurer
David Hodgkin

*

Juillet/July 2008

CONSEILLERS DES LACS/LAKE REPRESENTATIVES

Bataille (4)

Thérèse Lauzon
Constance Hudak
Mario Boucher
Normand Cadieux

*

Juillet/July 2009

*

Juillet/July 2008

*

Juillet/July 2009

*

Juillet/July 2008

Rhéaume (4)

Emile Zidichouski
Tony Bernard
Mark Mongeon
Richard Murphy

*

Juillet/July 2009

*

Juillet/July 2009

*

Juillet/July 2008

*

Juillet/July 2008

Barnes (2)

Paul Strigner
Ronald Stanley

*

Juillet/July 2008

Juillet/July 2009

Louise (1)

Claire Trépanier

Juillet/July 2009

Truite (1)

Chris Hemmingway

*

Juillet/July 2008

Épinette (1)

Greg Hill

Juillet/July 2009

Maskinonge (1)

Claude Bergeron

*

Juillet/July 2008

Corrigan (1)

Henry Brown

*

Juillet/July 2008

Postes vacants/Vacancy

Chevreuil (1)

*



Adhésion / renseignements – 2008
Membership / Mailing List Information – 2008

Association Perkins-sur-le-Lac psll.ca
46, chemin des Orioles, Val-des-Monts, QC, J8N 6L8

A. RÉSIDENCE – RESIDENCE (Adresse postale – Mailing address)

Nom de famille / Last Name		Prénom(s) – First Name(s)	
Adresse – Address			Téléphone – Telephone
Ville – City	Province	Code Postal	Courriel – Email

B. RÉSIDENCE ESTIVALE – SUMMER RESIDENCE

N° civique – Civic N° & Nom du chemin – Street Name	Lac – Lake	Téléphone – Telephone
---	------------	-----------------------

ADHÉSION / MEMBERSHIP

- Oui** (chèque au montant de 40 \$ payable à : Association PSLL)
Yes (\$40 cheque payable to: Association PSLL)
- Non** (Aucun intérêt à l'adhésion à ce temps)
No (Not interested in being a member at this time)

C. AUTRES RENSEIGNEMENTS – OTHER INFORMATION

- Je désire la correspondance en français I'd like to receive the correspondence in English
- Je désire recevoir *Le Bulletin* par courriel I'd like to receive the *Newsletter* via e-mail

S.V.P., veuillez changer mon adresse comme suit :
Please change my address as follows:

Nom de famille – Last Name		Prénom(s) – First Name(s)	
Adresse – Address			Téléphone – Telephone
Ville – City	Province	Code Postal(e)	Courriel – Email

J'aimerais porter à votre attention les préoccupations/commentaires suivant:
I would like to bring the following comments/concerns to your attention:

au verso / over ↘